



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DU NORD

DIRECTION DE LA COORDINATION  
DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES  
Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

---  
☎ 03.20.30.56.83

---  
Commune de LAMBRES-LEZ-DOUAI

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

La SOCIÉTÉ GOODMAN - siège social : 62 Chaussée d'Antin - 75009 PARIS - a déposé un dossier en vue de construire et d'exploiter un bâtiment logistique, à LAMBRES-LEZ-DOUAI Bâtiment C1 - ZAC LAMBRES-CUINCY, comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

**1510-1** stockage de matières ou produits combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes dans des entrepôts couverts

**1530-1** dépôt de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues, y compris les produits finis conditionnés

**1532-1** stockage de bois ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets répondant à la définition de la biomasse et visés par la rubrique 2910-A, ne relevant pas de la rubrique 1531

**2662-1** stockage de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques)

**2663-1-a et 2663-2-a** stockage de pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères

ainsi que diverses activités soumises à déclaration au titre de la rubrique n° 2925

Conformément aux dispositions du code de l'environnement et du code de l'urbanisme, ces demandes seront soumises à enquête publique unique en mairie de **LAMBRES-LEZ-DOUAI du 17 mai 2016 au 17 juin 2016 inclus**, où le public pourra prendre connaissance des dossiers (comprenant notamment l'étude d'impact et l'étude de dangers), tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête unique ouvert à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr).

Pendant la durée de l'enquête, des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur en mairie de LAMBRES-LEZ-DOUAI pour y être annexées au registre d'enquête unique.

Monsieur Maurice BUCQUET, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de **LAMBRES-LEZ-DOUAI, le 18 mai 2016 de 14 heures à 17 heures, les 23 mai, 3 juin et 10 juin 2016 de 9 heures à 12 heures et le 17 juin 2016 de 15 heures 30 à 18 heures 30.**

Le rapport qu'établira le commissaire enquêteur pour relater le déroulement de l'enquête et examiner les observations recueillies, ainsi que ses conclusions motivées, pourront être consultés par les personnes intéressées en préfecture du Nord et en mairie de LAMBRES-LEZ-DOUAI durant 1 an à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés et tenus à la disposition du public pendant 1 an sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) rubrique « Annonces et Avis ».

Pour le permis de construire, à l'issue de l'enquête de l'instruction, le maire de LAMBRES-LEZ-DOUAI rendra sa décision d'accord ou de refus.

Pour l'exploitation du site au titre des ICPE, la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation préfectorale assortie du respect de prescriptions, ou un refus.

Toute information peut être demandée auprès du responsable des projets : M. Eric BOUTOILLE, directeur technique France de la Société GOODMAN France (Tél : 06.82.15.06.61)